



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

Liberté
Égalité
Fraternité



**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE DE DIJON METROPOLE



Construction d'un accueil de loisirs des Saverney

AXE	4/ La cohésion sociale et territoriale
OBJECTIF	16. Développer l'accès à la culture, au sport et activités de loisirs
Action n°	
Maître d'ouvrage	VILLE DE FONTAINE LES DIJON
Maître d'œuvre	CABINET A2A
Description de l'action	L'ancien accueil de loisirs Les locaux de l'accueil de loisirs sont vétustes, notamment la partie préfabriquée, plus fonctionnels et plus adaptés aux besoins actuels. Le bâtiment principal de l'accueil de loisirs occupe une surface utile d'environ 265 m². Il ne dispose pas d'un bureau de direction individualisé, il en est de même pour l'infirmerie et la tisanerie. Les salles d'activités sont réparties en enfilade dans le bâtiment. Pendant les vacances où la fréquentation est la plus importante, il est nécessaire d'utiliser également la grande salle de l'école maternelle, son dortoir ainsi que la salle d'activités à côté de la bibliothèque et la petite salle polyvalente du restaurant scolaire aménagée en dortoir.

	Si on comptabilise la bibliothèque utilisée ponctuellement, les locaux utilisés pour l'accueil de loisirs représentent environ 665 m², dont 385 m² de salles d'activités. Ce fonctionnement permet de répondre à la demande actuelle, mais la répartition géographique des locaux et donc du personnel et des enfants n'est pas satisfaisante. On note que la part des enfants de 0 à 14 ans vis-à-vis de la population globale se maintient depuis 2007 (14 %). L'été 2020 et l'été dernier un maximum de 90 enfants ont été accueillis. Pour l'été 2021, les prévisions sont d'un maximum de 100 enfants. Par ailleurs, le fonctionnement tel que décrit ci-avant sera insuffisant pour répondre aux besoins des nouvelles familles qui occuperont les 400 logements programmés à ce jour sur les 4 années à venir. Les mercredis et pendant les vacances scolaires hors mois de juillet et août, l'accueil de loisirs est insuffisant : une dizaine d'enfants sont refusés. Cette insuffisance résulte d'une augmentation des effectifs : de 2015 à 2020 , on observe : - une augmentation de 40,5 % des effectifs les mercredis - une augmentation de 10,75 % des effectifs lors des vacances d'automne Pendant le temps scolaire, l'accueil périscolaire des écoles se fait également dans le bâtiment de l'accueil de loisirs. En septembre 2020, les effectifs maximum sont de 50 enfants en élémentaires et 42 en maternelle. Ces effectifs sont en constante augmentation depuis ces trois dernières années. L'encadrement et l'animation sont externalisés. Le marché est attribué à l'UFCV depuis 2024 reconductible sur une durée de 4 ans Toute la gestion administrative des dossiers d'inscription des enfants est gérée en mairie par le service scolaire petite enfance social. Définition et ambitions du projet Le projet a pour ambition de : ➤ recentrer tous les locaux nécessaires à l'accueil de loisirs en un seul équipement par la construction d'un nouvel équipement, accessible directement depuis la voie publique (depuis la rue
--	---

	des Saverney ou la rue du faubourg Saint Nicolas) et bien identifiable ➤ améliorer les conditions d'accueil des plus petits ➤ répondre aux besoins des nouvelles familles qui vont s'installer sur la commune dans les 4 ans à venir ➤ permettre l'accueil périscolaire des deux écoles ➤ créer des espaces accueillants, ludiques, dans lesquels le bien-être et le confort des enfants devront être une priorité ➤ créer des espaces fonctionnels et ergonomiques pour le personnel ➤ créer un bâtiment « passif » exemplaire sur la commune ➤ supprimer la partie préfabriquée du bâtiment principal de l'accueil de loisirs ➤ disposer d'une grande salle polyvalente directement accessible depuis l'espace public avec accès indépendant pour des utilisations extrascolaire (bureau de vote...) Pour se faire, la commune a missionné le bureau d'étude TEAM CONCEPT pour une étude de faisabilité et de programmation, qui a démontré la faisabilité du projet quel que soit son implantation. Les objectifs du projet L'implantation suivante a été retenue: - <u>scénario 1</u> : une implantation entre le parking et le restaurant scolaire, en dégageant l'emprise nécessaire par la démolition du préfabriqué abritant le RPE et celui abritant la salle d'activités et la bibliothèque <i>Effectifs</i> Capacité d'accueil de 110 enfants <i>Implantation et espaces extérieurs</i> - implantation : entre le parking et le restaurant scolaire ou sur le plateau sportif - cour : ▪ pour le scénario 1, cour de l'école élémentaire mutualisée avec les besoins de l'accueil de loisirs - auvent d'environ 100 m2 dans la continuité de l'équipement pour les périodes pluvieuses
--	---

	- conservation des arbres dans la mesure du possible - plantations d'arbres en lieu et place de la partie préfabriquée de l'accueil de loisirs actuel afin d'étendre l'espace boisé existant et créer des « espaces de rafraîchissement » pendant l'été et les périodes de canicule <i>Caractéristiques générales du bâtiment</i> - équipement performant énergétiquement, passif (RT 2020 inf à 0 kwh/m2/an), - bâtiment à un seul niveau avec toiture terrasse végétalisée, garantissant une bonne intégration paysagère avec les bâtiments environnant qui sont tous avec une toiture terrasse sur un seul niveau <i>Composition</i> - Sas d'entrée : 6 m2 - Salle accueil des parents enfants : 25 m2 - Bureau de direction : 10 m2 - Infirmerie : 8 m2 - Espaces d'activités 3 à 5 ans (y compris rangements) : 146 m2 - Dormette : 50 m2 - Espaces d'activités 6 à 12 ans : 183 m2 (y compris rangement) - grande salle polyvalente de 108 m2 commune aux deux sections (petits et grands) et modulable avec 3 m2 de rangement - Sanitaires 3 à 5 ans dont douche et espace à langer : 11 m2 - Sanitaires adultes maternelle : 9 m2 - Sanitaires enfants 6 à 12 ans et adultes maternelle et élémentaire : 24 m2 - Tisanerie (et salle de réunion du personnel) : 10 m2 - Local ménage : 6 m2 - Local poubelle : 8 m2 - Locaux techniques : 18 m2 - Circulations générales : 125 m2 Soit une surface dans œuvre de 750 m2 à laquelle s'ajoute 120 m2 d'espaces extérieurs (préau couvert et rangements). Il est prévu, pour l'instant, de maintenir le principe d'une gestion externalisée pour ce nouvel équipement. <i>Intégration du projet dans le PLUi HD de Dijon métropole</i>
--	---

	Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de Dijon Métropole met en avant la nécessité de mettre en place une armature urbaine de la métropole et de renforcer les centralités. A ce titre, le PADD reconnaît la commune de Fontaine-lès-Dijon, située sur la première couronne de l'agglomération dijonnaise, comme « pôle urbain », structurante par son poids en emplois, en population, par la présence d'une gamme d'équipements diversifiée. De ce fait, la commune se doit de maintenir un bon niveau d'équipements et le projet de construction d'un nouvel équipement de loisirs tel que décrit ci-avant contribue à cet objectif. En ce qui concerne la réglementation du droit des sols, ce projet de construction, quel que soit son implantation, répondra aux exigences du PLUi (cf étude de faisabilité).																						
Partenaires	CONSEIL DEPARTEMENTAL COTE D'OR : 500 000 € CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES COTE D'OR : 300 000 € ETAT DETR : 489 599 € (2025 et 2026)																						
Coût prévisionnel	En investissement (HT) <table><tr><th>Postes de dépenses</th><th>Montant HT</th></tr><tr><td>Acquisition</td><td></td></tr><tr><td>Etudes</td><td>334 163,00 €</td></tr><tr><td>Travaux</td><td>2 289 180,30 €</td></tr><tr><td>Frais divers</td><td>33 012,00 €</td></tr><tr><td>Total</td><td>2 656 355,30 €</td></tr></table> En fonctionnement (par an) <table><tr><th>Postes de dépenses</th><th>Montant TTC</th></tr><tr><td>Salaires</td><td>50 000€</td></tr><tr><td>Dépenses courantes</td><td>35 000€</td></tr><tr><td>Autres (externalisation)</td><td>312 000€</td></tr><tr><td>Total par an</td><td>397 000€</td></tr></table>	Postes de dépenses	Montant HT	Acquisition		Etudes	334 163,00 €	Travaux	2 289 180,30 €	Frais divers	33 012,00 €	Total	2 656 355,30 €	Postes de dépenses	Montant TTC	Salaires	50 000€	Dépenses courantes	35 000€	Autres (externalisation)	312 000€	Total par an	397 000€
Postes de dépenses	Montant HT																						
Acquisition																							
Etudes	334 163,00 €																						
Travaux	2 289 180,30 €																						
Frais divers	33 012,00 €																						
Total	2 656 355,30 €																						
Postes de dépenses	Montant TTC																						
Salaires	50 000€																						
Dépenses courantes	35 000€																						
Autres (externalisation)	312 000€																						
Total par an	397 000€																						
Plan de financement	En investissement (HT) <table><tr><th>Financement</th><th>Montant Dépense éligible</th><th>Dispositif financier mobilisé</th><th>Décision</th></tr><tr><td>Acquisition</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>Etudes/Travaux</td><td>334 163,00 €</td><td>DETR/CD 21</td><td>Accord</td></tr><tr><td>Travaux</td><td>2 289 180,30 €</td><td>DETR/CAF/CD21</td><td>Accord</td></tr></table>	Financement	Montant Dépense éligible	Dispositif financier mobilisé	Décision	Acquisition				Etudes/Travaux	334 163,00 €	DETR/CD 21	Accord	Travaux	2 289 180,30 €	DETR/CAF/CD21	Accord						
Financement	Montant Dépense éligible	Dispositif financier mobilisé	Décision																				
Acquisition																							
Etudes/Travaux	334 163,00 €	DETR/CD 21	Accord																				
Travaux	2 289 180,30 €	DETR/CAF/CD21	Accord																				

	Apports non financiers			
	Total	2 623 343.30€		
	En fonctionnement (par an)			
	Postes de dépenses	Montant		
	Salaires	50 000€		
	Dépenses courantes	35 000€		
	Autres	312 000€		
	Total par an	397 000€		
	FINANCEMENTS /			
	CONSEIL DEPARTEMENTAL COTE D'OR : 500 000 €			
Calendrier	CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES COTE D'OR : 300 000 €			
	ETAT DETR : 489 599 € (2025 : 244 800€ et 2026 : dossier en cours)			
Indicateurs d'évaluation proposés	- Réception du chantier : le 23 septembre 2025 - Ouverture de l'accueil de loisirs : le 27 octobre 2025			
	Fréquentation			